



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations
du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 14 décembre 2020**

N° 2 – D. 14.12.2020

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre à quinze heures, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Madame BERTONECHE Caroline, présidente du conseil académique.

Point à l'ordre du jour :

3. Avis sur la cohérence globale des qualifications des postes (campagne d'emplois 2021)

Vu l'avis du comité technique du 8 décembre 2020,
Vu le passage en commission permanente du 8 décembre 2020,

Considérant le tableau de campagne d'emplois intéressant les enseignants-chercheurs en annexe ;

Il est proposé aux membres du conseil académique d'émettre un avis sur la qualification des emplois proposés par l'UGA hors CAPM.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	46
Membres représentés	19
Nombre de votants	65
Voix favorables	24
Voix défavorables	20
Abstentions	21

Après en avoir délibéré le conseil académique, à la majorité de ses membres présents et représentés, émet un avis sur la qualification des emplois proposés par l'UGA hors CAPM.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Publié le : 15/01/2021

Transmis au Rectorat le : 15/01/2021

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 14 décembre 2020

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services adjointe,
Marjorie FRAISSE

Pour le Président
et par délégation

Directrice générale des services adjointe
Marjorie FRAISSE